

Le Chapetois

Bulletin municipal

Octobre 2017



*Maquette réalisée par les élèves de la classe de Monsieur
Laurent Folliot CM1-CM2*

Chapet

Édito du Maire



Chères Chapétoises, chers Chapétois,

La canicule est passée, les jours déclinent déjà, les vacances sont terminées, c'est la rentrée. Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne reprise dans vos différentes activités professionnelles, scolaires ou de loisirs.

Les élèves ont repris le chemin de l'école. Leur nombre n'a guère changé par rapport à la rentrée 2016. Ils sont cent treize répartis de façon équilibrée dans les cinq classes de l'école. Un quatrième tableau numérique interactif (TNI) sera installé prochainement dans la classe des CE2-CM1.

Comme vous avez pu le constater par l'intervention des techniciens dans les rues, la fibre optique se déploie à Chapet. Les difficultés techniques sont variables selon les rues en fonction de l'état des poteaux pour le réseau aérien et des fourreaux pour le réseau souterrain. Le gel commercial, comme cela nous avait été présenté en février dernier par les responsables Orange, se termine à la mi-septembre. Les usagers raccordables pourront donc prendre contact avec leur opérateur pour ajuster leur contrat de téléphonie & internet et pour finaliser le raccordement à la fibre depuis le boîtier externe jusqu'à la prise dans le logement.

L'enquête publique concernant le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est ouverte du 19 septembre au 21 octobre. Les documents sont accessibles en mairie et sur le site de la mairie. Un registre est à votre disposition pour que vous puissiez y écrire vos remarques et/ou vos objections éventuelles. Le commissaire enquêteur sera également à votre écoute durant quatre demi-journées.

Pour le dernier trimestre de cette année, nous avons planifié des travaux de rénovation de l'église que la sécurité nous a incités à entreprendre. Ils concernent trois contreforts côté Nord ainsi que le porche.

Nous préparons, par ailleurs, le dossier de rénovation du foyer rural. Après 37 ans d'usages divers (inauguration en 1980), il a besoin d'une remise à neuf en tenant compte des nouvelles normes d'aménagement et de sécurité.

Enfin, nous aurons une pensée pour les habitants des Caraïbes et particulièrement pour ceux des îles de St-Martin et de St-Barthélémy qui ont subi de gros dommages après le passage de l'ouragan Irma.

Comme d'habitude, je vous sou mets une citation à méditer. Celle-ci est d'André Gide :

« Il y a d'admirables possibilités dans chaque être. Persuade-toi de ta force et de ta jeunesse. Sache te redire sans cesse : "Il ne tient qu'à moi." »

Je vous souhaite sérénité et bonne santé.

Votre Maire, Jean-Louis Francart

Horaires de la Mairie

Lundi : Fermé sur RDV

Mardi : 9h - 12h - AM - Fermé sur RDV

Mercredi : 9h-12h et 13h30-17h

Jedi : Fermé sur RDV

Vendredi : 9h-12h - AM - Fermé sur RDV

Samedi : 9h-11h30 se renseigner

Attention fermeture de la mairie : du 28 octobre au 3 novembre inclus.

Brèves de village...Brèves de village...Brèves de village...Brèves de...

Grand nettoyage d'été à l'école

L'école Jacques Prévert a ré-ouvert ses portes le lundi 4 septembre pour accueillir les écoliers du village.

Nos dévoués agents municipaux, Eric et Jean-Luc, aidés de Louis (un jeune chapetois en contrat saisonnier), ont, comme chaque été, nettoyé, décapé, repeint ou remis à neuf tout ce qui devait l'être afin que cette rentrée se passe dans les meilleures conditions possibles.

Pari tenu cette année encore !

Un grand « coup de chapeau » à eux qui œuvrent, au quotidien, à l'école ou ailleurs pour améliorer notre qualité de vie à tous.



Des graines de champion « Made in Chapet »

Deux jeunes du village se sont brillamment illustrés lors des derniers championnats de France de Horse Ball de Lamotte Beuvron les 03,04 et 05 juin dernier.

Enzo Miroux du club « Les Ecuries du Vallon » a décroché une belle médaille d'argent par équipe dans la catégorie Club poney benjamin 1.

Arnaud Rossi du club chapetois « MASH », a, quant à lui, remporté la médaille d'or par équipe dans la catégorie Club excellence 7.

Félicitations à nos jeunes champions ainsi qu'à leurs coéquipiers...Nous sommes fiers de vous !

Une brocante réussie

Presque un sans-faute pour Chapet'ille (nouveau comité des fêtes de Chapet) pour l'organisation de sa première brocante.

Tout a été bien pensé : la sécurité était assurée du mieux possible ; les exposants sont venus en nombre ; les badauds et chineurs également !

Les enfants se sont amusés comme de petits fous dans la structure gonflable tandis que les gourmands s'amassaient près de la buvette et du food-truck (hum...les délicieux et copieux sandwiches...).

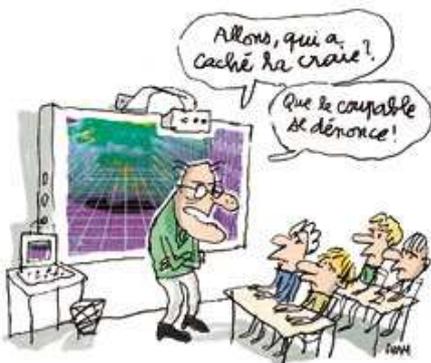
Presque un sans-faute à deux petites nuances près : le trop-peu de bénévoles prêts à s'investir (merci à ceux qui ont apporté leur aide) et la pluie qui s'est invitée un peu trop tôt.

Merci à Laure, Sabrina, Stéphanie et tous ceux grâce à qui cette brocante tant attendue a été une réussite.



Brèves de village...Brèves de village...Brèves de village...Brèves de...

Une école connectée



Durant les vacances de la Toussaint, le parc informatique de notre école, devenu obsolète, sera intégralement renouvelé ; tant au niveau de la salle informatique que des postes implantés dans les salles de classes.

La classe de Mme Eponville sera dotée d'un Tableau Numérique Interactif (TNI) comme le sont, d'ores et déjà, les deux autres classes du niveau élémentaire.

Avec ce nouvel équipement et l'arrivée de la fibre dans le village, nos écoliers seront, plus que jamais, les dignes représentants de la « Génération 2.0 ».

La fibre est là...ou presque !

Comme chacun d'entre vous l'a sans doute remarqué, les techniciens d'Orange ont œuvré durant l'été afin de déployer, dans les meilleurs délais, la fibre dans le village.

La période légale de gel commercial étant expirée (depuis le 13 septembre), une partie du village est désormais raccordée !

Beaucoup d'autres vont rapidement suivre puisque 171 foyers sont d'ores et déjà raccordables et une centaine d'autres le sera courant du second semestre.

N'attendez-plus et renseignez-vous dès à présent.



VVERT est une société familiale, nouvellement créée sur la commune de CHAPET, dans le domaine des espaces-verts.

Forts de 35 années d'expériences cumulées et complémentaires dans le paysage, nous avons décidé d'unir nos savoir-faire afin de vous proposer un travail et des conseils de qualité.

Notre objectif est de faire de votre jardin, dans le respect de l'environnement, un espace de plaisirs au fil des saisons.

Bye bye « La Terrasse »...

Quel dommage ! Le restaurant-crêperie « La Terrasse » vient de fermer ses portes...

Adieu la « Biquette » et la « Méga caramel ».

Adieu les si sympathiques moments passés en famille ou entre amis.

Merci à Marina et à toute sa petite équipe de nous avoir fait partager convivialité et gourmandise...et surtout bonne continuation à vous !



M. Chaloyard

Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Chapet. Enquête publique



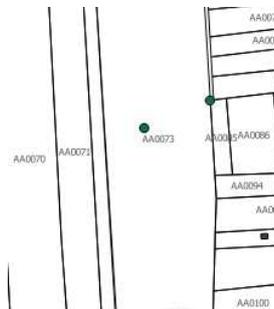
L'enquête publique concernant le PLU de Chapet se déroule du 19 septembre au 21 octobre 2017.

Les documents sont consultables en mairie aux heures d'ouverture et également sur le site internet de la commune.

Mr Laurent DANE est le commissaire enquêteur nommé par le tribunal administratif de Versailles.

Il sera en mairie 4 demi-journées :

- ↻ 19 septembre 9h00 – 12h00 ;
- ↻ 29 septembre 9h00 – 12h00 ;
- ↻ 11 octobre 13h30– 17h00 ;
- ↻ 21 octobre 9h00 – 11h30.



En tant que maire, je ne peux que recommander aux habitants de Chapet de s'intéresser au PLU.

De par la loi, Chapet se devait de transformer son POS (Plan d'Occupation des Sols) en PLU (Plan Local d'Urbanisme). C'est la procédure que nous avons engagée depuis plusieurs mois.

Le PLU reprend notamment les éléments réglementaires du POS avec des adaptations imposées par la loi (suppression du COS par exemple). On y trouve également une énumération de « sites » remarquables de Chapet qu'il faut protéger (sites architecturaux, urbanistiques, naturels, etc...).

Deux OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) ont été créées : l'une pour la zone du Mitan, l'autre pour le parc de la clinique de Bazincourt.

Un registre est disponible en mairie dans lequel vous pouvez vous exprimer. Le commissaire enquêteur est également présent pour vous écouter.

A l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur fera une synthèse des remarques et commentaires des particuliers et des Personnes Publiques Associées et rédigera un rapport identifiant notamment des recommandations de modifications du PLU. Celui-ci sera alors modifié en conséquence puis sera soumis au conseil municipal pour approbation.

Bonne lecture et merci d'avance de vos remarques et commentaires.

JL Francart

Rentrée des classes « Paroles d'enfants »



Le lundi 4 septembre c'était la rentrée.
C'est d'abord, nous avions de l'apprehension de passer dans la classe supérieure.
Mais nous étions contents de reprendre l'école et à la fois tristes de ne pas retrouver certains camarades de CM1-CM2.

Puis nous avons rencontré les nouveaux élèves et nous avons bien rigolé avec eux.

Nous avons découvert notre classe et nous étions heureux de revoir monsieur Folliot.

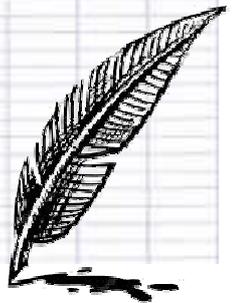
La cantine et la récréation nous avaient manqués, nous allons pouvoir à nouveau jouer aux ballons. Il faut maintenant retrouver nos habitudes.

Grand changement nous passons à la semaine de 4 jours. M. Folliot nous a distribué nos fournitures scolaires et nous avons hâte d'apprendre de nouvelles choses avec lui.

Finalement, cette journée était bien avec notre maître et nous attendons de rencontrer Mme Grimoin.

En route pour une nouvelle année scolaire.

Les élèves de CM₁ - CM₂



Paroles de jeunes écoliers Chapetois

Déploiement de la Carte Mobilité Inclusion (CMI)

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la carte mobilité inclusion est déployée progressivement sur l'ensemble du territoire. Créée par l'article 107 de la loi n° 2016-1321 du 07 octobre 2016, elle se substitue aux trois cartes : de priorité, d'invalidité et de stationnement délivrées aux personnes en situation de handicap.

Les droits attachés à cette nouvelle carte resteront identiques aux précédents droits détenus par le titulaire; ainsi, la CMI pourra comporter trois mentions possibles :

- CMI Priorité
- CMI Invalidité
- CMI Stationnement pour personnes handicapées.

Vous souhaitez obtenir davantage d'informations sur la CMI, connectez-vous au portail du service public.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34049>

M. Chaloyard

Demandez le programme !

Ce n'était pas le festival de CANNES et pourtant c'est bien sur le thème du cinéma que nous avons pu voir, photographier et filmer tous les élèves de l'école Jacques PREVERT pour cette fête de fin d'année scolaire.

C'était cependant mieux qu'au festival de CANNES car c'est par une prestation chantée, dansée, mimée, colorée et rythmée, que tous les enfants, classe après classe (parfois groupées), ont enthousiasmé le chaleureux public de parents, grands-parents, frères, sœurs, élus venu les applaudir !

Toutes nos félicitations et nos encouragements aux différents acteurs de cette si sympathique manifestation qui chaque année permet de regrouper une partie de la population pour partager : distribution des prix, tombola et dégustation de pâtisseries confectionnées par les familles.

PS : coup de chapeau à la superbe maquette réalisée par les élèves de CM1/CM2 .



F. Billoué

Les NAPS...c'est fini !!

C'est par un décret relatif à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques portant le n°2017-1108 sorti le 27 juin 2017 que le DASEN (Directeur académique des services de l'éducation nationale) a été conduit à autoriser les adaptations à cette nouvelle organisation aux Municipalités qui en feraient la demande.

Bien en amont de ce décret, une concertation concernant tous les partenaires de l'école et de la communauté éducative :

- ◆ les enseignants (par un conseil d'école exceptionnel)
- ◆ les parents d'élèves (par une enquête ciblée)
- ◆ le personnel du centre de loisirs (réunion du COPIL)
- ◆ les élus (conseil municipal extraordinaire)

avait permis aux uns et aux autres de donner leurs avis afin de déterminer l'option la plus favorable à l'épanouissement de nos élèves CHAPETOIS.

L'unanimité des réponses n'a laissé aucun doute sur la mesure à prendre pour la prochaine rentrée scolaire de septembre 2017 avec le retour à la semaine de 4 jours de classe :

-LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI.

Puis :

-MERCREDI, (avec la possibilité de s'inscrire au centre de loisirs)

-SAMEDI et DIMANCHE ;

étant fériés .

A l'issue de cette concertation générale les points positifs de ces 3 années ont été soulignés par rapport à certaines activités.

Celles -ci pourront être reconduites dans le cadre d'associations qui se présenteront au prochain forum du 2 septembre .

PPMS...infos

Depuis la rentrée scolaire 2016/2017, trois exercices de PPMS sont obligatoirement mis en place chaque année, dans toutes les écoles de notre pays.

-l'un en cas de risque lié à des événements climatiques avec « mise à l'abri simple »

-un autre lié à des risques chimiques avec « mise à l'abri avec confinement »

-enfin un 3ème en cas d'intrusion dans les locaux scolaires avec le choix entre « fuir ou se cacher » selon la localisation du ou des intrus.

Pour chacun de ces exercices une procédure est mise en place par le directeur de l'école qui ne manque pas d'en informer les familles et les autorités compétentes.

F. Billoué

Entretien des trottoirs à Chapet

Afin de préserver la sécurité et la commodité de passage des usagers, les trottoirs des voies ouvertes à la circulation publique doivent être entretenus.

Les obligations des habitants en matière d'entretien des trottoirs.

En tout état de cause, la législation est assez libre et il faut se reporter aux arrêtés et règlements municipaux, de voirie ou sanitaires de chaque ville, pour connaître ces modalités, variables d'une ville à l'autre.

Ainsi, pour Chapet, il est prévu que doivent être réalisés – à la charge des habitants, propriétaires occupants, locataires ou usufruitiers :

- le nettoyage,
- le désherbage,
- le balayage des feuilles mortes et autres détritiques,
- ou encore en hiver le balayage et/ou grattage de la neige et du verglas, avec dépôt de sel, sable, gravillons ...

Cela suppose, s'il s'agit d'un trottoir, de le balayer régulièrement et, s'il s'agit d'un accotement herbeux, de veiller par fauchage à préserver un espace de passage.

Il est donc indispensable d'intervenir régulièrement pour que trottoirs et caniveaux, au droit de la façade ou clôture de l'habitation, soient maintenus dans un état de propreté satisfaisant.

De la même façon, l'entreposage des bacs de déchets sur les trottoirs est réglementé.

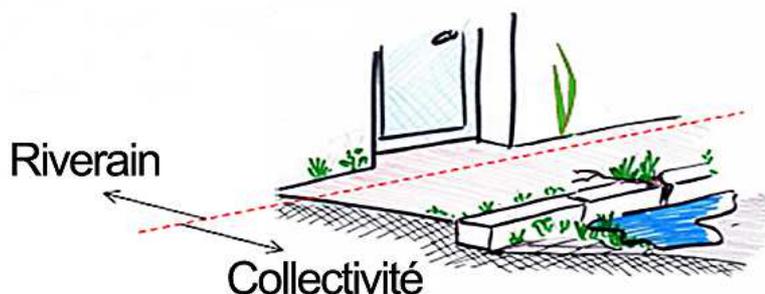
L'entreposage des poubelles ménagères et sélectives sur les trottoirs n'est permis que pour un laps de temps limité, correspondant aux jours et heures de passages des éboueurs.

Ainsi, les conteneurs doivent être sortis la veille au soir et ne doivent pas rester plusieurs jours sur le trottoir.

Il en va du bon sens de chacun, pour rendre la vie plus agréable à Chapet ...

Merci à tous !

V. Laborde



Histoire de Chapet : la Mairie



La seconde mairie construite en 1846.

**L'installation de l'horloge en fronton à vu
le jour entre 1886 et 1899.**

Histoire du bâtiment lui-même

De 1789 à 1846 :

Nous savons par de nombreux textes, que Chapet, a eu un conseil municipal au moins à partir de 1799, est-ce à dire que la commune disposait d'une mairie voire d'une mairie école : à l'heure actuelle nous l'ignorons. La seule chose que nous sachions est que cette mairie se trouvait dans la Grande Rue du village, mais dans l'état actuel de nos connaissances, nous ne saurions dire précisément où.

De 1846 à 1929 :

Nous savons, en revanche, qu'une nouvelle Mairie a été édifée en 1845 et 1846 à l'intersection de la Grande Rue et de la rue de la Grève, mais pas exactement à l'emplacement actuel, puisque elle n'avait pas de parvis, et que les portes d'accès sur sa façade ouest, débouchaient directement sur la rue. La loi Guizot de 1833, ayant fait obligation aux communes de se doter d'un bâtiment d'école, notre mairie en 1846, fut construite comme une Mairie- Ecole. Il est à noter que la mairie ne fut inaugurée qu'en 1874.

L'école de cette mairie n'avait donc pas de cours de récréation, et les enfants jouaient probablement dans la rue de la Grève, devant le bâtiment. On peut penser à tout ce que cela a pu présenter comme inconvénients, avec le développement de la circulation automobile, non seulement pour les jeux des enfants pendant les récréations, mais surtout pour les sorties de classes.

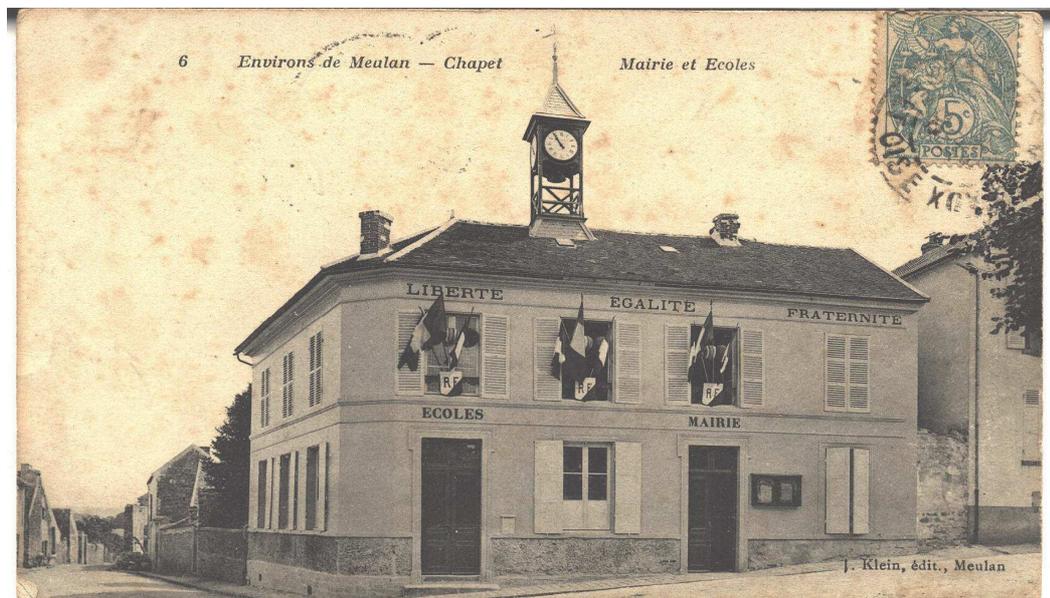
Pour faire la traditionnelle photographie de classe, ce qui nécessitait à l'époque un assez long temps de pause, il n'était bien entendu pas question de faire cela dans la rue, et l'instituteur emmenait les enfants dans la cour d'une maison de la Grande Rue, et l'une de ces photographies, laisse à penser que la maison utilisée était soit celle qui appartient maintenant à la commune face au parking / belvédère à l'intersection avec la rue de l'Eglise Saint Denis, soit la maison voisine.

Depuis 1929 :

Un nouveau bâtiment en 1929 : les inconvénients d'une telle situation, le manque de place des services administratifs de la mairie et in fine, l'opportunité pour la commune d'acquérir dans la Grande Rue, un terrain jouxtant la mairie ont amené la municipalité de l'époque à prendre la décision de détruire le bâtiment, et de le reconstruire en le repoussant vers l'Est d'une quinzaine de mètres, le dotant ainsi d'une jolie placette parvis et surtout d'une cour de récréation digne de ce nom pour les enfants, cour qui fut dotée d'un préau pour les jours de mauvais temps.

Les travaux de reconstruction ont été effectués en **1928/1929**. Malheureusement la cave de l'ancien bâtiment s'est retrouvée sous le parvis, exposée aux infiltrations, ce qui provoqua un gros problème en 2009.

La Mairie-Ecole entre 1902, date de l'installation du clocheton et de la Cloche, et 1929, date de sa démolition.



Le départ des classes en 1996 :

La Mairie - Ecole a perdu ses classes primaires en 1958 /1959, avec l'ouverture de l'Ecole, également dans la rue de la GREVE. Les classes maternelles quant à elles, n'ont été transférées qu'en septembre 1996 : la Mairie - Ecole est alors devenue une simple mairie, et l'école du village est devenue à cette occasion Ecole Jacques Prévert.

Une restauration complète en 2006/2007 :

La mairie qui avait conservé en l'état l'ancienne salle de classe maternelle utilisée seulement par quelques associations, a été l'objet d'une restructuration en profondeur, qui s'est déroulée du printemps 2006 à novembre 2007 :

- le rez-de-chaussée a conservé sa partie bibliothèque mais l'ancienne salle de classe maternelle a disparu et a été divisée en plusieurs pièces distinctes : une pièce où sont reçus les citoyens pour leurs formalités administratives, un bureau pour le secrétariat et deux locaux techniques.
- le premier étage a conservé la salle du conseil municipal qui a été rénovée et il a été créé 4 bureaux : pour le Maire, ses adjoints et le secrétariat de Mairie. Enfin, pour se mettre en conformité avec la réglementation, la mairie a été dotée d'un ascenseur desservant le rez-de-jardin, le rez-de-chaussée et le premier étage
- enfin, l'ancien préau a été clos, rénové et transformé en salle de réunion pour les associations de la commune.

En juin 2017, les inscriptions « Liberté – Egalité – Fraternité » ont retrouvé leurs places au fronton de la mairie.



Extrait d'un article de Gérard MOURDON tiré des chroniques Chapétoises du Cercle de Recherches Archéologiques et Historiques de Chapet. Illustration de DM.

D. Molina

Les associations de Chapet dans la lumière



La rentrée associative s'est faite, dès le 2 septembre, avec la tenue du mini-forum des associations au foyer rural. Nombre d'entre elles (anciennes ou tout juste « naissantes ») ont répondu présentes ; elles ont ainsi pu présenter leurs activités aux curieux venus se renseigner ou renouveler leurs inscriptions à leurs adhérents.

Une soixantaine de chapetois, petits et grands, s'est déplacée et a semblé apprécier cette nouvelle manifestation. Les enfants, quant à eux, ayant tout particulièrement aimé la présence des chevaux du poney-club.

Dans le cadre d'une visite totalement improvisée, Madame Zammit Popescu, vice-présidente déléguée à l'action culturelle de la communauté urbaine GPS&O, a pris le temps de converser avec chacun des représentants associatifs présents...une bien belle reconnaissance pour ces femmes et ces hommes qui s'impliquent, au quotidien, pour dynamiser la vie de notre village.

Gageons qu'après cette « première » encourageante nous ferons encore mieux l'année prochaine !!!

M. Chaloyard



Les associations chapetoises vous informent...

Le Temps Libre

La rentrée est arrivée et nos activités reprennent ; nous vous attendons tous les **mardi** pour la belote et/ou autres à partir de 14 h à la Renardiere.

Arrêt sur image sur nos dernières manifestations...

Le tournoi de boules du 17 juin s'est déroulé dans une bonne ambiance où 36 concurrents se sont affrontés pour finir autour d'un barbecue en toute convivialité.

Le 07 septembre, nous sommes allés à Évreux pour une très belle visite et croisière sur la Seine .

Quarante habitants de Chapet et des alentours, adhérents ou non, ont profité de cette belle journée.

Tous à vos agendas...

Notre prochaine manifestation sera le repas de Noël le 03 décembre...voilà de quoi bien occuper nos aînés !

Bonne rentrée à tous et n'hésitez pas à nous contacter !



P. Joigneau pour le temps libre

Les Musicales



Le prochain concert des Musicales aura lieu le dimanche 26 novembre à 17h30 en l'Eglise Saint Denis de Chapet.

Vous pourrez ravir vos oreilles en écoutant le quator « Les Hanches Hantées ».

Prenez-en bonne note !

L'accueil de Loisirs

Voici déjà la rentrée arrivée avec ses nouvelles petites bouilles et ses nouveaux rythmes (reprise du mercredi en journée pleine et la disparition des NAP).

Mais n'oublions pas trop vite l'été passé « sous la mer » (notre thème des vacances) avec ses activités : décorations, chants , danses, spectacle marionnettes présenté aux parents lors d'une soirée conviviale au mois de juillet.

Une soirée diaporama était également proposée fin août !

Des sorties ont été organisées :



Zoo de Cerza, parc Astérix , cinéma, Royal kids et l'Espace Rambouillet.

Cette année notre thème sera « **Nature et Plantations** »

Pour nos sorties d'automne nous prévoyons :
Royal kids le 13/09 et la traditionnelle « sortie châtaignes » le 18/10.

A vos agendas pour, d'ores et déjà, réserver vos dates :
le 24 mars 2018 Carnaval de l'accueil
le 7 avril 2018 Chasse aux œufs
le 9 juin 2018 Fête des enfants

Nous remercions les parents présents pendant les soirées et ceux qui nous ont aidés à organiser ces manifestations.

Rappel : vous pouvez retrouver plus d'informations sur le blog des parents de Chapet

Bonne année scolaire à tous !

L'équipe de l'accueil

Vital'Gym

VITAL' GYM vous propose différentes activités sportives qui se dérouleront au FOYER RURAL de la commune, dès **le Lundi 11 Septembre 2017** (sauf jours fériés et vacances scolaires).

LUNDI avec Christelle

de 19 h à 20 h GYM TONIC DEBUTANT

de 20 h à 21 h BODY TONIC

JEUDI avec Frédérique (2 cours biens distincts de 1 heure chacun)

de 19 h à 21 h PILATES

Les cours sont accessibles à tous à partir de 16 ans.

Les nouveaux Chapétois et leurs amis sont cordialement invités. Un cours d'essai gratuit est conseillé.

IMPORTANT

Un certificat médical est fortement souhaitable. Pensez-y dès maintenant.

VENEZ NOMBREUX PARTAGER AVEC NOUS LE PLAISIR DE LA GYM SANTE.

Danièle TARISIEN tél. 06 18 13 62 10

Comité Directeur VITAL' GYM

Les Chapetons



Cette année et pour la première fois depuis notre création, nous avons pu inviter les enfants et les parents de l'association à un spectacle mi-juin. Nous tenons encore à remercier la mairie et les parents pour leur générosité, sans oublier la société Zébuline qui a bien voulu s'adapter à notre budget et offrir un spectacle qui a émerveillé vos enfants.

L'association va reprendre comme chaque année son activité dès la rentrée des classes.

De plus, nous organiserons à nouveau une collecte de produits de premier âge au profit des Restos du Cœur lors de la fête de Noël organisée par le comité des fêtes.

Soyez généreux !



V. Zimmer

L'échappée

Chers adhérents,

Merci de nous avoir rendu visite au forum des associations le 2 septembre !

Notre nouveau professeur, Aline, assure les cours du matin. Il reste encore quelques places pour **le Stretching** :

En période scolaire le mercredi de 10h à 11h

Inscrivez-vous à plusieurs et bénéficiez de l'offre de parrainage : -10% sur l'inscription pour vous et pour ceux qui vous accompagnent !

Venez profiter d'un cours d'essai offert.

Contactez nous au : 06 07 13 82 20 ou echapee.danse@yahoo.fr

Le cours d'**Eveil/Initiation danse** pour les 4/5 ans a repris avec succès :

En période scolaire le mercredi de 11h à 12h

Pour les enfants présents au centre de loisirs, un animateur les accompagne.

Merci de votre fidélité.

Les cours de fin de journée (Danse Enfants et Danse Ados) reprendront en septembre 2018, lorsque nous aurons recruté un nouveau professeur, suite au départ de Cécile.

Très bonne rentrée à tous !



Le Bureau de l'Échappée

Nos nouveaux horaires

Mercredi de 10h à 11h30

Vendredi de 14h à 16h / accueil du public et des scolaires

Samedi de 10h à 11h20

Fermeture: du 28/10/2017 au 03/11/2017

Lire à Chapet

Mairie - rue de la Grève - 78130 CHAPET
Tel. 06 07 73 38 45 - lirechapet78@yahoo.fr
Association loi 1901

Cotisation (par année civile ou au prorata temporis si inscription en cours d'année) :

- Adultes : 12 euros /an (soit 1 euros/mois)

- Enfants de 6 à 12 ans : 6 euros/an

} « **Gratuité pour les enfants scolarisés à Chapet** »

Nos nouveautés

Adultes : « L'école buissonnière » N Vannier

« Quelqu'un pour qui trembler » G Legardinier

Enfants : « C'est toi le héros » (plusieurs nouvelles aventures)

Afin que de nombreux chapetois découvrent l'histoire du village, venez découvrir la documentation sur Chapet et ses alentours !

ATELIER THEATRE
enfants & adolescents
Animé par la comédienne conteuse
Sophie Raoul-Jourde la Farandole des contes
Tél 06 74 01 34 11
lafarandole.descontes@laposte.net

NOUVEAU
Un temps pour se détendre pour lâcher-prise pour retrouver des sensations

COURS DE RELAXATION
A Chapet

NOUVEAU à CHAPET :
Séances par une Relaxologue agréée
ou **Mardi de 10h à 11h15**
Jeudi de 20h à 21h15

Salle des Associations (derrière la Mairie)
En partenariat avec l'Echappée

INSCRIPTIONS / INFORMATIONS :
Géraldine Mollaret : 06 62 58 41 00

Inscrivez-vous avec un(e) ami(e) et bénéficiez tous les deux de 10% de réduction

**Salle Association
Chapet**

mercredi, samedi 10h30 - 12h
vendredi 17h30 - 19h

AGENDA

15 Octobre

23 Octobre - 03 Novembre

31 Octobre

11 Novembre

17-19 Novembre

Décembre

15 Décembre

Cross

Vacances de la Toussaint

Parcours d'Halloween

Cérémonie du Souvenir - Cimetière 9h30

Salon d'Automne au Foyer rural

Concours d'illuminations de Noël

Noël des enfants

Le Chapetois - septembre 2017 - Mairie de Chapet. Directeur de publication Jean-Louis FRANCART
Rédaction Magalie CHALOYARD et la commission Communication, Michel SERGENT, Elodie MAULEON,
le Conseil Municipal, les Associations.